

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 977 promulguant à la Côte française des Somalis l'arrêté du Ministre de la France d'outre-mer du 16 juin 1949 fixant le programme et les conditions des concours directs et professionnel pour l'accession au grade

n° 977

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
12 septembre 1949

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1949

Date du numéro
30 septembre 1949

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septems bre 1844 rendue applicable à là colonie par décret du 18 juin 1884,

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er

Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances. 1° L'arrêté du Ministre dé la France d'outre-mer en date du 16 juin 1949, fixant les conditions et le programme des concours direct et professionnel pour l'aecèssioiï au grade d'adjoint technique des travaux publics des colonies, (J. O. E. F. du 1er juillet 1949, page 647) 2° L'arrêté du Ministre de la France d'outre-mer .en date dit. 28 juin 1949, portant ouverture; en 1949, d'une session des concours pour l'accession au grade d'adjoint techniqiie dés travaux publics des Colonies. Art. 2. —Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de pxiraordinaire, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

Le Gouverneur,P.-H. SIKIEX.